

NICOLAS LABEYRIE
Route de Bascons
40270 MAURRIN

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

**Evaluation Simplifiée des Risques du site de la scierie
NICOLAS LABEYRIE à MAURRIN (40)**

- Réseau de surveillance des eaux souterraines -

Janvier 2004
A 32320-27 – Version B

Sommaire

1. Contexte environnemental du site.....	2
1.1. Contexte hydrogéologique.....	2
1.2. Contexte géologique.....	3
1.3. Contexte hydrologique.....	4
2. Définition d'un réseau de surveillance.....	5

1. Contexte environnemental du site

1.1. Contexte hydrogéologique

1.1.1. Aquifères

Les aquifères présents au droit du site sont les suivants à partir de la surface :

- Nappe aquifère des sables fauves – calcaires « helvétiques »
- Aquifère aquitainien

Dans le secteur du site étudié, la formation des sables fauves est atteinte aux environs de 15 mètres de profondeur (voir coupe du forage décrite dans le contexte géologique). Le niveau de l'eau est constaté vers 11 mètres de profondeur au droit du forage situé à 1 km au Nord-Ouest, et est probablement encore plus bas au droit du site (situé sur une butte).

1.1.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, il n'existe à priori pas de nappe superficielle avant la nappe des sables fauves.

La nappe des sables fauves peut être caractérisée par les informations suivantes :

Sens d'écoulement présumé :

Le site étant situé sur une butte, la nappe peut être drainée à la fois vers le Nord et vers le Sud. Il n'est pas possible de définir à priori son sens d'écoulement.

Niveau de l'eau attendu au droit du site :

On peut estimer le niveau de l'eau de la nappe des sables fauves aux environs de 15 m/sol

1.1.3. Vulnérabilité des aquifères

Compte tenu du contexte géologique (formations argileuses ou sablo-argileuses de la surface jusqu'à 15 mètres de profondeur, dont 5 mètres d'argile), il est peu probable que la nappe des sables fauves soit atteinte par une pollution issue de la surface.

D'autres couches d'argile compacte étant également présents au-delà de la formation des sables fauves (environ 5 mètres d'argile compacte entre 30 et 35 mètres), les aquifères sous-jacents sont d'autant mieux protégés.

1.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de Mont de Marsan montre que le site est localisé sur des terrains notés M5. Il s'agit de la formation des Glaises bigarrées constituées d'argiles plastiques multicolores.

L'analyse des coupes géologiques de forages réalisés dans les environs du site (voir **annexe A de l'étape A**) montre les terrains suivants :

Coupe du forage n°0951-8X-16 situé à environ 1 km au nord ouest du site

- de 0 à 0.80 m : sable jaune gras
- de 0.80 à 2.50 : argile jaune et rouge
- de 2.50 à 8.0 : sable argileux jaune
- de 8.0 à 10.50 : argile jaune et bleue
- de 10.50 à 14.70 : sable argileux jaune et blanc
- de 14.70 à 17.0 : sable fauve
- de 17.0 à 27.90 : sable fauve et petits graviers – quelques petits passages argileux
- de 27.90 à 28.20 : calcaire argileux
- de 28.20 à 30.0 : argile bleue sableuse
- de 30 à 34.10 : argile compacte bleue vert
- de 34.10 à 34.60 : calcaire argileux brun
- de 34.60 à 35.5 : argile compacte bleue
- de 35.5 à 38.20 : calcaire brun peu perméable
- de 38.20 à 41.0 : argile compacte verte, traces calcaires brun

Le site est donc localisé sur des terrains peu perméables, principalement argileux. Entre la surface et 15 mètres de profondeur sont constatés uniquement des terrains argileux ou sablo-argileux (dont 5 mètres d'argile).

1.3. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Il n'existe pas de ruisseaux, plans d'eau au voisinage immédiat du site
- Le plus proche plan d'eau est le lac de Peyrot à 2.5 km au sud du site. Il est alimenté en partie par les fossés qui viennent de Maurrin. Usage possible : irrigation
- On note la présence d'un fossé ou ruisseau non pérenne à environ 500 mètres au Nord du site et qui coule vers l'Ouest. Pas d'usage connu

2. Définition d'un réseau de surveillance

Le site ayant stoppé son activité, il n'est à priori pas soumis aux obligations de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié par l'arrêté du 3 août 2001 (mise en place d'un réseau de piézomètres).

Dans le cadre du diagnostic (ESR) du site, et compte tenu du contexte géologique et hydrogéologique, et en particulier des points suivants :

- Site implanté sur des formations majoritairement argileuses ou sablo-argileuses d'une profondeur de l'ordre de 15 mètres (dont 5 mètres d'argile).
- Niveau de l'eau de l'aquifère des sables fauves à plus de 10 ou 15 mètres sous la surface.

nous ne préconisons pas de piézomètres de surveillance du site, la nappe des sables fauves et les aquifères sous-jacents étant à priori bien protégés d'une éventuelle pollution de surface.